

DECISIONS

DECVP2022-001 (S.GAUTREAU) : Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter en Pays de Retz » Attribution d'une subvention à Madame BONEU Liloye. Il est attribué une subvention d'un montant de 500€.

DECVP2022-002 (S.GAUTREAU) : Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter en Pays de Retz » Attribution d'une subvention à Madame REDSAND Delphine. Il est attribué une subvention d'un montant de 500€.

DECVP2022-008 (S.GAUTREAU) : Modification de la régie de recettes du service environnement. Afin de faire évoluer cette régie en raison de la nouvelle procédure de dépôt de recettes en Trésorerie, les articles 5,7,8,9 sont modifiés. Cette décision annule et remplace la décision n°2020-159.

DECVP2022-009 (R.CHARBONNIER) : Eaux usées Assainissement Non Collectif – Attribution d'une subvention d'aide à la réhabilitation à Madame CADIOU Meg et Monsieur GUILLOT Irvin. Il est attribué une subvention à hauteur du montant total des travaux soit 5000€.

CONTRATS-CONVENTIONS

06/01/2022 (R.CHARBONNIER) : Contrat de service avec le Group Elabor pour la gestion du cimetière de la commune de Saint Viaud. Il est conclu un contrat pour le logiciel de suivi et gestion du cimetière pour la Commune de Saint-Viaud. La durée du contrat est d'un an renouvelable au maximum 4 fois. Les prestations se décomposent comme suit :

Prestations	Coût € HT
Frais techniques	136,00 €
Intégration de la carto	200,00 €
Intégration des données	200,00 €
Abonnement annuel services de gestion de cimetières	423,00 €
Téléformation complète	240,00 €
Total	1 199,80 €

11/01/2022 (R.CHARBONNIER) : Contrat d'abonnement GOA avec la Société IWAN pour le service France services. Ce nouveau contrat est conclu à compter du 1/01/2022 pour un an et renouvelable trois fois, soit jusqu'au 31/12/20225 au maximum. Le montant annuel d'abonnement et d'assistance s'élève à 2040€ HT.

12/01/2022 (ML.BOUSSEAU) : Avenant n°1 à la Convention de partenariat entre la CCSE Pornic Agglo CCSud Retz pour l'organisation et le financement du forum des métiers « Place ô Gestes » Edition 2021. Cet avenant permet de mettre à jour les coûts liés au report du forum au 18, 19 et 20 novembre 2021. Le budget est passé de 68 090€ TTC à 90 279€ TTC, après déduction des subventions, le budget définitif s'établit à 69 646€ TTC. La part de la CCSE s'élève à 1 7307€ TTC.

13/01/2022 (N.MELLERIN) : Convention de partenariat avec l'école des parents et des éducateurs de Loire-Atlantique dans le cadre de la mise en œuvre du contrat territorial global de services aux familles 2020-2024 - Année 2022. Dans le cadre du CTG, un partenariat est conclu avec l'Ecole des Parents pour la mise en place sur notre territoire de :

- Un point d'écoute des parents équivalent 120H
- Un soutien à l'analyse des pratiques professionnelle en équipes pour la petite enfance 24h
- Un soutien à l'analyse des pratiques professionnelle en équipes pour l'enfance nb d'heures à déterminer prochainement par avenant
- Une fonction de psychologue de liaison à déterminer prochainement par avenant
- Une participation aux actions du réseau parentalité 40h
- Un point d'accueil écoute des jeunes de 12 à 25 ans équivalent 99h

La rémunération de l'école des parents pour l'ensemble de ses actions peut s'élever pour l'année au maximum à 11 750€ TTC.

13/01/2022 (R.CHERAUD) : Convention d'utilisation de la salle Cutullic pour le dimanche 27 mars 2022 / Ecole de Musique. Convention à titre gratuit pour l'utilisation de la salle Cutullic pour un concert dans le cadre de l'anniversaire de l'Ecole de Musique le dimanche 27 mars 2022.

21/01/2022 (N.MELLERIN) : Convention de partenariat avec le Conseil Départemental de Loire Atlantique pour la mise en place du dispositif de téléassistance en Loire Atlantique. Cette convention a pour objet de définir les relations entre la CCSE et le Département dont celui-ci est délégataire. Les partenaires sont conventionnés sont les CCAS et CIAS. Le service GUIPA/CLIC instruit les demandes pour les comptes des CCAS des communes.

25/01/2022 (R.CHERAUD) : Contrat général de représentation avec la SACEM pour le concert du 29/01/2022. La rémunération sera fixée en fonction du nombre de places vendues.

27/01/2022 (S.GAUTREAU) : Acte d'engagement portant sur l'accès aux données nécessaires à l'utilisation de l'outil OTELO. Acte d'engagement pour la mise à disposition de l'outil de territorialisation des besoins en logements pour l'année 2022.

13/01/2022 (R.CHERAUD) : Convention relative à l'utilisation du plan d'eau de la Commune de Saint-Viaud dans le cadre des activités nautiques pour les enfants des établissements scolaires du 1^{er} degré – Année 2022. Convention pour encadrer l'utilisation du plan d'eau de Saint-Viaud pour les activités nautiques de la CCSE et dispensées par le centre nautique de Saint-Brévin du 10 mars jusqu'au 7 avril 2022 inclus (vu avec l'ensemble des parties concernées) Les horaires d'utilisation du plan d'eau sont : Les matins : 9h15/12h30 et les après-midis : 13h30/16h00.

28/01/2022 (ML.BOUSSEAU) : Avenant n°1 à la convention d'occupation d'une dépendance du domaine public avec l'entreprise Atlantique Services Industrie. Cet avenant permet la prolongation d'occupation des locaux jusqu'au 1^{er} juillet 2022, avec rétroactivement au 1^{er} novembre 2021.

INFORMATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DES MARCHÉS ET AVENANTS INFÉRIEURS À 90 000 € HT
EFFECTUÉS EN VERTU DE LA NOTE DE SERVICE 01/01/2022

N° de marché / Avenant	Signataire	Date de signature	Désignation	Fournisseur (nom, code postal et ville)	Montant HT	Durée
2021067	R. CHARBONNIER	12/01/2022	Travaux Accessibilité Ad'AP - lot 5 – REVÊTEMENTS DE SOLS CARRELAGE et PVC	Renaissance SAS 13 rue René Cassin Zone d'Herbins 44600 SAINT NAZAIRE	7 463,89 €	De la notification à la garantie de parfait achèvement
2021068	R. CHARBONNIER	12/01/2022	Travaux Accessibilité Ad'AP - lot 6 – PLOMBERIE - SANITAIRE	Serenne 9 rue de la Fuié 44320 Frossay	9 663,38 €	De la notification à la garantie de parfait achèvement
2021070	R. CHARBONNIER	12/01/2022	Travaux Accessibilité Ad'AP - lot 8 – PEINTURE	Renaissance SAS 13 rue René Cassin Zone d'Herbins 44600 SAINT NAZAIRE	240,00 €	De la notification à la garantie de parfait achèvement
2021075	Y. MOREZ	10/01/2022	MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, PRODUCTION ECS, CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR, VMC, DES BATIMENTS INTERCOMMUNAUXX	Thermique de l'Ouest 7 rue de la Johardière 44800 Saint Herblain	38 450,24 € (9 612,56 € annuel)	01/01/22 au 01/01/26